Veuillez remplir les informations requises dans les présentes Conditions d'utilisation et en transmettre une copie signée par courriel à info@appvoila.com

Conditions d'utilisation de la plateforme Voilà!

entre :

PG Solutions inc.
217, avenue Léonidas
Rimouski QC G5L 2T5

Ci-après appelé « Concédant »

Et

_____
_____
_____

Ci-après appelé « Client »

1 DROITS D'UTILISATION CONCÉDÉS

1.1 Sujet aux modalités des présentes le Concédant octroie au Client une licence gratuite et non-transférable (la **Licence**) pour accéder et utiliser la plateforme mobile Voilà! (la **Plateforme**) à des fins internes et non-commerciales, nommément afin de recevoir et traiter des signalements non-urgents (les **Signalements**) transmis par les utilisateurs (les **Utilisateurs**) de l'application mobile Voilà! (l'**Application**) au sujet de l'entretien de la municipalité du Client (les **Fins Autorisées**).

1.2 Le Client s'engage à ne pas louer, vendre ou céder la Plateforme ou l'Application (ci-après, la Plateforme et l'Application, collectivement **VOILÀ!**) ou en octroyer des sous-licences.

1.3 Le Client s'engage également à ne pas copier, décompiler, effectuer l'ingénierie inverse, désassembler, tenter d'obtenir le code source, modifier ou créer des œuvres dérivées à partir de tout ou d'une partie de VOILÀ! ou de ses mises à jours.

2 RESPONSABILITÉ DU Client

2.1 En contrepartie des droits consentis dans VOILÀ, le Client s'engage à promouvoir VOILÀ! auprès de ses citoyens.

2.2 Le Client a seul la responsabilité de la formation de son personnel sur VOILÀ!.

3 DURÉE DU CONTRAT ET RENOUVELLEMENT

3.1. Les présentes Conditions d'utilisation entrent en vigueur à la date à laquelle le Concédant donne l'accès à VOILÀ! au Client. Le Concédant peut mettre fin à l'accès du Client à VOILÀ! à sa discrétion, en envoyant au Client un préavis écrit de 90 jours, notamment en cas d'un défaut du Client de respecter les présentes Conditions d'utilisation.

3.1 Le Concédant ou le Client peut mettre fin à la présente Licence en envoyant un préavis écrit de 90 jours à l'autre partie.

4 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

4.1 Le Concédant et ses filiales et compagnies associées, leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayants cause respectifs (les **Membres de son groupe**) ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie quant à la fonctionnalité ou à l'état de VOILÀ!, à sa pertinence à des fins d'utilisation ou à son utilisation sans interruption ou sans erreur. TOUS LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS VOILÀ!, DANS LES SIGNALEMENTS ET DANS LE CONTENU SONT FOURNIS « TELS QUELS », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE. LE CONCÉDANT ET LES MEMBRES DE SON GROUPE NIENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION, VERBALE OU ÉCRITE, LÉGALE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT LES GARANTIES OU CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE.

4.2 LE CONCÉDANT ET LES MEMBRES DE SON GROUPE NE SONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES, QU'ILS SOIENT DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE VOILÀ! OU DE L'INCAPACITÉ DE L'UTILISER, INCLUANT QUANT AU CONTENU OU LA FRÉQUENCE DES SIGNALEMENTS, DU RETARD DANS LA LIVRAISON OU DE LIVRAISONS PARTIELLES DES SIGNALEMENTS OU DU DÉFAUT PUR ET SIMPLE DE TRANSMETTRE UN SIGNALEMENT, QUE CES DOMMAGES SOIENT FONDÉS SUR LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU EXTRACONTRACTUELLE, ET ILS NE SONT PAS TENUS D'ACCORDER OU D'ACCORDER À UN TIERS UNE INDEMNISATION OU UNE COMPENSATION.

5 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1 Le Concédant conserve tous les titres et droits d'auteur sur VOILÀ! et toute œuvre, amélioration (incluant celles faites par le Client, le cas échéant) ou travaux de programmation qui en sont dérivés.

5.2 Les droits, incluant tout droit d'auteur, dans les données et œuvres créées par les Utilisateurs dans le cadre de leur utilisation de VOILÀ, incluant toutes données sur l'emplacement des Utilisateurs, sur le contenu et la nature des Signalements et les photos qui y sont incluses (le **Contenu**) stockées, compilées ou maintenues sur les serveurs du Concédant sont cédés au Client (le **Contenu Cédé**). Le Client peut publier tout Contenu qui concerne sa municipalité sans approbation préalable écrite du Concédant. En contrepartie, le Client octroie au Concédant une licence gratuite pour conserver sur ses serveurs le Contenu Cédé, pour utiliser le Contenu Cédé pour les Fins Autorisées et pour utiliser et publier le Contenu Cédé pour toutes fins publicitaires ou promotionnelles, incluant sans limitation l'usage d'images, de vidéos ou d'éléments de sites Internet (les **Fins Marketing**), et à condition que l'utilisation ou la publication de Contenu Cédé pour des Fins Marketing n'identifie pas d'Utilisateur de l'Application.

5.3 Les présentes conditions d'utilisation sont exclusivement régies par les lois de la province de Québec (Canada). Tout différend concernant les présentes Conditions d'utilisation ou VOILÀ! est soumis à la juridiction du tribunal compétent dans le District de Montréal.

5.4 Les clauses et modalités des présentes Conditions d'utilisations annulent toute entente antérieure intervenue entre le Concédant et le Client pour ce qui touche à VOILÀ! et qui est abordé dans les présentes Conditions d'utilisation.

6 INSCRIPTION PAR COURRIEL

6.1 Le Client accepte et informe le Concédant que les Signalements doivent lui être transmis à l'adresse courriel suivante :

Courriel (en lettres moulées) :

_____

Signé à _____, ce _____ jour du mois de _____ 2014.

JE CONFIRME ÊTRE UN SIGNATAIRE AUTORISÉ PAR LE CLIENT ET J'ACCEPTE AU NOM DU CLIENT LES CONDITIONS D'UTILISATION ÉNONCÉES CI-DESSOUS EN CONTREPARTIE DE L'OBTENTION D'UN DROIT D'ACCÈS À VOILÀ! :

_____

Signature autorisée